

Webdo Info

11 septembre 2003



Pour plus de détails : www.csn.qc.ca

Projet de loi 8 sur les services de garde La CSN pourrait alerter l'OIT

La CSN menace de déposer une plainte auprès de l'Organisation internationale du travail (OIT) en vertu de « la liberté syndicale et la protection du droit syndical » si le gouvernement du Québec adopte le projet de loi 8, qui modifierait la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance.

En présentant le mémoire de la centrale devant la Commission des affai-



Roger Valois et Claudette Carboneau devant la commission parlementaire, mercredi.

res sociales, mercredi, la présidente de la CSN, Claudette Carboneau a déclaré que la CSN envisageait de contester cette loi devant les tribunaux, le cas échéant. « La loi violerait clairement les chartes québécoise et canadienne des droits et libertés. »

« Ce projet de loi, c'est la création d'un bassin féminin de main-d'œuvre à bon marché sans espoir pour celles qui le composent de se soustraire à des conditions de travail et de rémunération inacceptables », a-t-elle dit. « Il est fourbe et antidémocratique. »

Quant au vice-président de la CSN, Roger Valois, il a entre autres dénoncé « le mépris qui transpire partout dans ce projet de loi ».

1640 syndiqué-es CSN en grève

Plus de 1640 syndiqué-es affiliés à la CSN étaient en grève en date du 11 septembre, ce qui représente une baisse de 160 personnes par rapport à la fin de juin. Cependant, le nombre de syndicats affectés par des conflits a plus que doublé. Alors qu'ils étaient six au début de l'été, ils sont maintenant treize à lutter pour améliorer leurs conditions de travail.

Abitibi-Témiscamingue-Ungava

SEE de Radio-Nord

Nombre de grévistes : 70 ; depuis le 25 octobre 2002

Cœur du Québec

SE municipaux

de Saint-Étienne-des-Grès
Nombre de grévistes : 13 ; depuis le 2 juin 2003

STT hôtel des Gouverneurs

Nombre de grévistes : 24 ; depuis le 16 juillet 2003

Lanaudière

SE municipaux

de Saint-Gabriel-de-Brandon
Nombre de grévistes : 13 ; depuis le 4 septembre 2003

Montérégie

SNT d'Accessoires électriques
Laprairie (Alstom)

Nombre de grévistes : 133 ; depuis le 12 juin 2003

Montréal métropolitain

STT de la Brasserie Labatt

Nombre de grévistes : 950 ; depuis le 16 juin 2003

SE de la Villa Val des Arbres

Nombre de grévistes : 80 ; depuis le 4 juillet 2003

STT de Archivex

Nombre de grévistes : 36 ; depuis le 10 septembre 2003

Nord-Est

STT Supermarché de Baie-Comeau (section Marquette)

Nombre de grévistes : 58 ; depuis le 4 septembre 2003

STT Alimentation de Forestville

Nombre de grévistes : 35 ; depuis le 4 septembre 2003

STT magasin Provigo de Port-Cartier

Nombre de grévistes : 55 ; depuis le 4 septembre 2003

STT Provigo de Sept-Îles

Nombre de grévistes : 66 ; depuis le 4 septembre 2003

Outaouais

STT de l'hôtellerie de l'Outaouais

Nombre de grévistes : 110 ; depuis le 21 août 2003



Manifestation nationale le 26 septembre CPE : quatre jours de débrayage



Les travailleuses des centres de la petite enfance (CPE) affiliés à la FSSS-CSN, soit plus de 6000 membres, ont décidé d'user de moyens de pression afin d'inciter le gouvernement à fixer une date à compter de laquelle l'équité salariale s'appliquera pour elles, ainsi que pour régler la question des avantages sociaux.

Au cours d'une rencontre tenue à Montréal jeudi (11 septembre),

le conseil fédéral des CPE a organisé les derniers détails du plan d'action qui avait été adopté à Québec le printemps dernier. Ce plan comporte quatre journées de débrayage, la première ayant été programmée pour le 26 septembre. Les autres dates seront rendues publiques plus tard. Une manifestation nationale est prévue à Montréal à l'occasion du premier jour de débrayage. Les travailleuses attendent des réponses à leurs demandes depuis 1999.

Multi-Markes

La sous-traitance freinée

En lock-out depuis le 19 mai dernier, le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de distribution Multi-Markes, à Laval, qui regroupe 160 syndiqué-es, a réussi à freiner la sous-traitance, donc à protéger la majorité des emplois et à signer, le 9 septembre, une convention collective que leur président Yves Bourguignon qualifie d'excellente.

Ainsi, les salarié-es permanents seront dorénavant protégés contre la sous-traitance dans une proportion de 70 %. Si d'autres travailleurs devaient perdre leur emploi, ils bénéficieront désormais d'un régime d'indemnisation.

Les travailleurs recevront rétroactivement 3 % d'augmentation salariale par année pour 2001, 2002 et 2003. En 2004 et 2005, ils toucheront des hausses de 2,6 % par année. D'autres avantages ont aussi été négociés.



Hôtel Holiday Inn Plaza La Chaudière, Gatineau Utilisation de briseurs de grève

Au cours d'une conférence de presse tenue le 11 septembre à Gatineau, le syndicat de l'hôtel Holiday Inn Plaza La Chaudière a rendu publics les résultats d'une



enquête du ministère du Travail. Le rapport de l'enquêteur Thomas Hayden confirme l'utilisation de briseurs de grève par la direction de l'hôtel. La CSN prendra donc tous les moyens juridiques pour mettre fin à cette situation. Le président de la FC-CSN, Jean Lortie, participait à l'événement. Les 110 salarié-es de cet hôtel sont en grève depuis le 21 août.

Négos de l'OMC : table ronde à l'UQAM

Il y aura une table ronde le samedi 13 septembre à 13 h, au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM, à Montréal. On y discutera des enjeux soulevés par les négociations de l'Organisation mondiale du commerce, qui ont lieu à Cancun, au Mexique. Organisée par le Réseau québécois sur l'intégration continentale, cette journée d'information et d'échanges réunira entre autres Jacques Létourneau du Conseil central du Montréal métropolitain et Dorval Brunelle du Groupe de recherche sur l'intégration continentale.